

Situé à l'angle de la rue de la Sablière et de la rue Georges Saché, dans le 14^e arrondissement de Paris, ce projet est une surélévation sur 3 niveaux + terrasse d'un immeuble bas à destination artisanale, datant des années 1930.

Rue de la Sablière 75014 PARIS



Vue depuis l'angle sud-est (© Heintz-Kher architectes)

Présentation

L'immeuble concerné par le projet est un immeuble à destination artisanale à R+1 de plan quasiment triangulaire adossé à un pignon de

plus de 20m de haut, présentant une situation d'angle de rue. Le projet vient partiellement masquer le haut pignon voisin, en tirant profit de

la faible hauteur du bâtiment existant pour l'utiliser comme un socle. Ce faisant, l'immeuble s'inscrit dans la continuité des immeubles de la rue Georges Saché composés de 4 niveaux + combles sur socle de 2 étages.

Sur ce socle, les façades, constituées d'alternance de panneaux en vitrage émaillé réfléchissant et de fenêtres à garde-corps extérieurs vitrés, se développent sur trois niveaux couverts d'une toiture-terrasse privative accessible, offrant aux habitants du dernier niveau

un espace extérieur.

Pour s'inscrire dans le dialogue avec les immeubles de la rue Georges Saché et en particulier avec le bow-window développé dans l'angle des deux rues par l'immeuble voisin, les deux derniers niveaux de la surélévation sont déployés en saillie sur la rue, permettant d'abriter l'escalier d'accès à la toiture-terrasse.

L'essentiel du projet :

Localisation :	PARIS (FR)		
Usage(s) :	mixte		
Surface existant :	128 m²		
Surface surélévation :	128 m²		
Nb niveaux AVANT	2	Nb niveaux APRES	6
Maître d'ouvrage	Privé		
Architecte (s) :	ZOOM FACTOR Architectes		
Bur.Etudes :			
Entreprises :			

Caractéristiques du projet :

- Création d'un sous-sol complet pour reprendre les fondations superficielles de l'existant
- Réalisation en passe alterné d'un voile contre terre partiel en béton armé afin de retenir les poussées de terre de la rue et du bâtiment adjacent.
- Ossature béton armé poteau-poutre
- Façade rideau aluminium



Bâtiment existant (©ZOOM FACTOR architectes)



Façade en cours (©ZOOM FACTOR architectes)

Aspects constructifs remarquables

Les fondations et superstructures de l'immeuble existant n'étant pas en capacité de reprendre les charges générées par la surélévation, une importante opération de reprise en sous-œuvre a été effectuée, permettant de créer un niveau complet de caves. Du côté de la rue, un voile béton contre terre a été dressé pour renforcer les fondations existantes et reporter la charge sur des fondations plus profondes. Du côté du mur voisin, un mur-masque en béton armé a été érigé pour éviter le tassement du terrain sous les fondations du bâtiment voisin.

Passant au travers des étages existants, une

structure poteaux poutres en béton a été déployée jusqu'à un plancher de répartition créé au R+2 permettant de reprendre les charges des niveaux supérieurs. Ainsi la structure poteaux poutres en béton de la surélévation est désolidarisée de la structure du bâtiment existant. Par ailleurs, une cage d'escalier en béton armé a été percée à travers les deux niveaux existants et un nouvel accès a été créé depuis la façade sur rue, afin de séparer les flux en cas d'incendie.